Devoir surveillé – Justice : l'organisation de la justice en France

Une justice indépendante rendue au nom du peuple : les deux ordres de juridiction, l'appel et la cassation, civil ou pénal, une audience correctionnelle pas à pas, la cour d'assises et le jury populaire, les droits de la défense

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Emc 4e

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Repères et définitions ★★ *(4 pts)*

Réponds en une ou deux phrases.

a) Quelle différence y a-t-il entre un magistrat du siège et un magistrat du parquet ?

b) Distingue le mis en examen, le prévenu et l'accusé.

c) Qu'est-ce que le principe du contradictoire ?

d) Qu'est-ce que la prescription ? Donne sa durée pour une contravention, un délit, un crime.

Exercice 2 – Lecture d'un tableau : la prison en France ★★ *(4 pts)*

Au 1er janvier	Personnes détenues	Places de prison	Part de prévenus (pas encore jugés)
2005	58 200	50 100	35 %
2025	80 700	62 400	26 %

Chiffres arrondis, ministère de la Justice.

a) Calcule le taux d'occupation des prisons en 2005 et en 2025 (détenus ÷ places × 100, arrondi à l'unité). Décris l'évolution.

b) Qui sont les prévenus ? Pourquoi leur détention n'est-elle pas une peine ?

c) Calcule le nombre de prévenus détenus en 2005 et en 2025 (arrondi au millier). Pourquoi leur part baisse-t-elle alors que leur nombre change peu ?

d) Propose deux réponses à la surpopulation (construire, changer les peines), avec un argument et une limite pour chacune.

Exercice 3 – Étude de cas : le scooter volé ★★★ *(4 pts)*

Un soir, Nabil, 19 ans, vole un scooter ; en s'enfuyant au guidon, il renverse une passante, qui est blessée. Interpellé le lendemain, il est placé en garde à vue ; les policiers l'interrogent aussitôt, sans lui notifier ses droits. Le procureur décide de le poursuivre. La passante veut être indemnisée.

a) Contraventions, délits ou crimes ? Devant quelle juridiction Nabil sera-t-il jugé ? Justifie.

b) L'interrogatoire de Nabil est-il régulier ? Cite trois droits qu'on aurait dû lui notifier et la conséquence possible.

c) Décris le déroulement de l'audience : qui parle, dans quel ordre, et qui décide ?

d) Que doit faire la passante pour être indemnisée ? Quel recours Nabil aura-t-il après le jugement, et dans quel délai ?

Exercice 4 – Étude d'un document ★★★ *(4 pts)*

Code de procédure pénale, article préliminaire (extraits).

« I. La procédure pénale doit être équitable et contradictoire et préserver l'équilibre des droits des parties. Elle doit garantir la séparation des autorités chargées de l'action publique et des autorités de jugement. [. . .]

III. Toute personne suspectée ou poursuivie est présumée innocente tant que sa culpabilité n'a pas été établie. Les atteintes à sa présomption d'innocence sont prévenues, réparées et réprimées dans les conditions prévues par la loi. [. . .] Toute personne condamnée a le droit de faire examiner sa condamnation par une autre juridiction. »

a) Relève les deux adjectifs qui qualifient la procédure pénale dans le paragraphe I et explique l'un d'eux.

b) « La séparation des autorités chargées de l'action publique et des autorités de jugement » : quels magistrats sont distingués, et pourquoi ?

c) Que veut dire « les atteintes à sa présomption d'innocence sont [. . .] réparées et réprimées » ? Donne un exemple d'atteinte.

d) Nomme le principe posé par la dernière phrase et indique la juridiction qui l'applique pour un délit, puis pour un crime.

Exercice 5 – Développement construit ★★★ *(4 pts)*

« Comment la justice française punit-elle les infractions tout en respectant les droits de chacun ? » Rédige une quinzaine de lignes en quatre étapes, chacune appuyée sur un exemple précis du cours.

a) Introduction : pourquoi nul ne se fait justice soi-même ; ce qui rend la justice indépendante.

b) Montre comment la justice sanctionne : les juridictions pénales, les jurés, des exemples de peines.

c) Montre comment elle protège la personne poursuivie et la victime.

d) Conclusion : réponds à la question, avec un débat actuel sur la justice.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).